

/R.O./

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU.-

Kibungu, le 20 décembre 1955.-

OBJET:

N° 2831 /R.A.

Rapport Annuel ONU 1955.-
Ecoles privées.-

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi

à

USUMBURA.-

KIBUNGO



593

Sous couvert de Monsieur le Résident du
Ruanda à KIGALI.-

Monsieur le Gouverneur,

Me référant à votre lettre 81/08465/2229
du 25 novembre 1955, j'ai l'honneur de porter à
votre connaissance qu'il n'existe pas d'écoles
privées en Territoire de Kibungu.-

L'Administrateur de Territoire,

M. POCHET.-

/R.O./

Kibungu, le 20 décembre 1955.-

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU.-

OBJET:

N°2831 /R.A.

Rapport Annuel ONU 1955.-
Ecoles privées.-

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi

à

USUMBURA.-

Sous couvert de Monsieur le Résident du
Ruanda à KIGALI.-

Monsieur le Gouverneur,

Me référant à votre lettre 81/08465/2229
du 25 novembre 1955, j'ai l'honneur de porter à
votre connaissance qu'il n'existe pas d'écoles
privées en Territoire de Kibungu.-

L'Administrateur de Territoire,

M. POCHET.-

ALB.N.-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

Usumbura

le 25 novembre 1955

(1) N° 81/ 08465 /2229.

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT.-

A Monsieur l'Administrateur du
Territoire de et à

KIBUNGU.-

=====

Ref. n° :

Annexe

Bijlage

Objet

Voorwerp

29 28/RA/AT
2/12/55

R.A./O.N.U./1955.-

Monsieur l'Administrateur,

Afin de me permettre d'élaborer le rapport
1955 au Conseil de Tutelle de l'Organisation des
Nations-Unies j'ai l'honneur de vous prier de vou-
loir bien me fournir les réponses au point I du
questionnaire joint en annexe à la présente.-

Je vous saurais gré de me faire parvenir
ces précisions pour le 31 décembre 1955 au plus tard.

Pour le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
Le Secrétaire Provincial,

P. LEROY.-

Pierre Leroy

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord vermelden nummer en dagtekening.

R A P P O R T A L' O. N. U. : Questionnaire.-

1. ECOLES PRIVEES (question no 153)

Renseignements relatifs aux écoles privées existant dans ^{vo} territoire: ^{vc+}

- a) le nombre de ces écoles classées selon la population à laquelle elles s'adressent: écoles pour autochtones, asiatiques ou européens;
- b) la population scolaire classée par sexe;
- c) les moyens de financement de ces établissements;
- d) le nombre de professeurs diplômés et non diplômés y enseignant.

2. ENSEIGNEMENT DE LA RELIGION (question no 155)

- a) L'enseignement de la religion est-il obligatoire? Dans la négative y a-t-il des exemptions effectives au cours de religion?
- b) l'assistance à un service religieux quelconque est-elle obligatoire? dans la négative y a-t-il des exemptions effectives?
- c) les écoles sont-elles ouvertes aux élèves d'autres confessions et fréquentées par eux?
- d) les écoles sont-elles ouvertes aux élèves païens et fréquentées par eux?

3. ORGANISATION DES NATIONS UNIES (question no 156)

Dans quelle mesure les écoles de votre circonscription ont-elles donné à leurs élèves la possibilité d'acquérir des connaissances sur l'Organisation des Nations Unies et sur le régime international de Tutelle?

- a) en quelles années d'études ces matières ont-elles été enseignées en 1955?
- b) dans quel cours ou dans quelle branche ces matières ont-elles été insérées?
- c) combien d'heures ont été consacrées à l'initiation à l'organisation des Nations Unies d'une part et au régime international de Tutelle d'autre part?

4. MANUELS SCOLAIRES (question no 159)

Veuillez avoir l'obligeance:

- a) d'indiquer si tous les élèves disposent des manuels requis pour l'enseignement de leur année d'études. Dans la négative renseigner le pourcentage moyen des élèves qui sont munis de ces manuels;
- b) de préciser si les manuels sont mis gratuitement à la disposition des enfants. Dans la négative, indiquer dans quelle catégorie d'écoles et années d'études le paiement est exigé;
- c) indiquer la proportion et la catégorie des écoles qui possèdent leur propre bibliothèque. Quel genre de livres y sont disponibles? Les enfants lisent-ils beaucoup?

5. FORMATIONS DE JEUNESSE. (question no 160)

Veuillez avoir l'obligeance de fournir la liste des formations existantes suivantes les catégories énumérées ci-dessous:

- a) associations de jeunesse;

- b) services pour la formation de chefs de mouvement de jeunesse;
- c) services sociaux assurés par les associations de jeunesse;
- d) services sociaux s'occupant des jeunes en spécifiant pour chaque rubrique:
 - 1) la dénomination, le siège et le rayon d'action (territoire);
 - 2) les buts poursuivis;
 - 3) l'organisme patronnal;
 - 4) les ressources financières;
 - 5) le personnel dirigeant blanc et autochtone;
 - 6) les membres: nombre, sexe, race, confession, couche sociale;
 - 7) les activités et réalisations.

6. SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (question no 169)

Quels sont les renseignements que vous possédez au sujet des ressortissants de votre circonscription qui, en 1955, auraient poursuivi des études à l'étranger (centre universitaire LOVANIUM, Universités métropolitaines, Instituts universitaires du Vatican, etc...) ou au Ruanda-Urundi (Institut préuniversitaire d'Usumbura).

7. STATISTIQUES.

En annexe vous trouverez 4 séries de tableaux (et des instructions pour leur interprétation) que je vous saurais gré de vouloir bien compléter aussi exactement que possible (j'attire votre bonne attention sur le fait que toutes les données doivent correspondre aux renseignements du rapport annuel).

8. REPARTITION DES RELIGIEUX SELON LEURS ACTIVITES.

En annexe vous trouverez un tableau que je vous demanderai avant de me le renvoyer, de vouloir bien compléter en tenant compte de l'activité principale des missionnaires de votre association.

Pour le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
Le Secrétaire Provincial,
P. LEROY.-